

**Compte rendu de la séance 15 avril 2015**

L'an deux mil quinze, le 15 avril, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 01/04/2014, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

**Présents :**

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire  
M. ROBERT Jean-Luc,  
Mmes LYOEN Marie-Yvonne et THURMEL Frédérique, adjoints  
MM. IMBEAUX Michel, PASQUET Serge, ROUX Vincent,  
Mmes GIRAUD Séverine, GOUEYTHIEU Sabine et MICHALCZYK Catherine.

**Absent excusé :** FEYNIE Daniel

**Secrétaire de séance :** Mme Séverine GIRAUD

**Ouverture de la séance :** 20H30

**Levée de la séance :** 23h30

**1. DÉLIBÉRATIONS****➤ Comptes administratifs 2014 Commune CCAS Assainissement**

Vu les résultats reportés, les opérations de l'exercice, les restes à réaliser, le conseil municipal approuve à l'unanimité les résultats définitifs de la commune, du CCAS et d'Assainissement pour l'exercice 2014.

**➤ Approbation du compte de gestion de la Commune, du CCAS et de l'Assainissement pour l'exercice 2014**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par le Receveur qui sont en tout point similaires aux comptes administratifs communaux.

**➤ Affectation du résultat CCAS - année 2014**

Le résultat de clôture au 31 décembre 2014 est de 599.35 €.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat excédentaire sur l'exercice 2015 en recette de fonctionnement au compte 002.

**➤ Affectation du résultat commune - année 2014**

Vu le résultat de fonctionnement à affecter (124 592.64 €), vu le solde d'exécution de la section d'investissement (- 22 485.38 €), vu le solde des restes à réaliser (13 000.00 €),

Le conseil municipal décide d'affecter au budget 2015 :

- en recette d'investissement 35 485.38 € (cpte 1068)
- en recette de fonctionnement : 89 107.26 € (cpte 002)

➤ **Affectation du résultat Assainissement - année 2014**

Vu le résultat d'exploitation à affecter (- 18 245.46 €), vu le solde d'exécution de la section d'investissement (16 912.70 €), vu le solde des restes à réaliser (23111.93 €), vu l'excédent de financement de la section d'investissement (16 912.70 €)

Le conseil municipal décide d'affecter au budget 2015 :

- en recette d'investissement NÉANT (cpte 1068) car excédent de financement à la section d'investissement
- en recette d'investissement : 16 912.70 € (cpte 001)
- en dépenses d'exploitation : 18 245.46 € (cpte 002)

➤ **Taux d'imposition pour fiscalité directe locale**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes.

Elles s'élèvent respectivement à :

- Taxe d'habitation : .....16.94 %
- Taxe foncier bâti : .....16.85 %
- Taxe foncier non bâti : .....51.61 %
- CFE : (contribution foncière des entreprises).....21.32 %

**2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE, DU CCAS ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de la commune, du CCAS et de l'assainissement de l'année 2014.

**3. VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2015 DE LA COMMUNE, DU CCAS ET DE L'ASSAINISSEMENT**

➤ **Commune**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 291 880.26 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 122766.82 €

Le budget total de la commune s'élève à 414 647.08 €

➤ **CCAS**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 1 399.35 €

Le budget total du CCAS s'élève à 1 399.35 €

➤ **Assainissement**

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à hauteur de 40 886.82 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 25 579.06 €

Le budget total de la commune s'élève à 66 465.88 €

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 15 avril 2015**

N° des délibérations	Objet	décision
2015-1504-1	CA 2014 : commune (document comptable)	Voté à l'unanimité
2015-1504-2	BP 2015 : commune (document comptable)	Voté à l'unanimité
2015-1504-3	CA 2014 : CCAS (document comptable)	Voté à l'unanimité
2015-1504-4	BP 2014 : CCAS (document comptable)	Voté à l'unanimité
2015-1504-5	CA 2014 : assainissement (document comptable)	Voté à l'unanimité
2015-1504-6	BP 2015 : assainissement (document comptable)	Voté à l'unanimité
2015-1504-7	Approbation des comptes de gestion de la commune, CCAS et assainissement	Voté à l'unanimité
2015-1504-8	Affectation du résultat CCAS - année 2014	Cpte FR 002 : 599.35 €
2015-1504-9	Affectation du résultat commune - année 2014	Cpte RF 002 : 89 107.26 € Cpte RI 1068 : 35 485.38 €
2015-1504-10	Affectation du résultat assainissement - année 2014	Cpte RI 001 : 16 912.70 € Cpte DF 002 : 18 245.46 €
2015-1504-11	Taux d'imposition fiscalité directe locale	Sans changement TA : 16.94 %      TFB : 16.85% TFNB : 51.61 %      CFE : 21.32%
2015-1504-12	CA 2014 : commune	Résultat de clôture : 124 592.64 €



**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2015**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROBERT Jean-Luc		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
GOUEYTHIEU Sabine		
MICHALCZYK Catherine		
GIRAUD Séverine		
PASQUET Serge		
FEYNIE Daniel	/	EXCUSÉ
ROUX Vincent		
IMBEAUX Michel		